



Eléments de rémunération publiés en application du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF

Décisions du Conseil du 28 janvier 2019

1. Rémunération 2019 de Georges Chodron de Courcel, Président du Conseil d'administration

Sur recommandation du Comité des Nominations, des Rémunérations et du Gouvernement d'entreprise, le Conseil a décidé de reconduire à l'identique au titre de l'année 2019 la rémunération fixe de Georges Chodron de Courcel d'un montant de 250 000 euros, prorata temporis jusqu'à la fin de son mandat de Président du Conseil d'administration, sans rémunération variable.

2. Rémunération 2019 de Christopher Guérin, Directeur Général

Sur recommandation du Comité des Nominations, des Rémunérations et du Gouvernement d'entreprise, le Conseil a reconduit à l'identique la rémunération fixe du Directeur Général au titre de l'année 2019 à 600 000 euros, ainsi que la part variable.

Pour 2019, le taux cible de rémunération variable annuelle de Christopher Guérin représentera 100% de sa rémunération fixe annuelle et sera déterminée à hauteur de 60% en fonction de l'atteinte d'objectifs collectifs et à hauteur de 40% en fonction de l'atteinte d'objectifs individuels précis et préétablis. La rémunération variable 2019 de Christopher Guérin pourra varier en fonction de la réalisation des objectifs fixés par le Conseil d'administration, entre 0% et 150% de sa rémunération annuelle fixe.

Le Conseil d'Administration a décidé de fixer les objectifs financiers de la part collective ainsi que leur poids relatif comme suit : (1) retour sur capitaux employés (ROCE) : 50%, (2) EBITDA : 50%.

Le Conseil d'Administration a également décidé de fixer les objectifs individuels ainsi que leur poids relatif comme suit :

1. La mobilisation de la nouvelle équipe et la nouvelle dynamique avec les investisseurs : 30%,
2. La conduite et mise en œuvre des projets d'efficacité opérationnelle, et le suivi et le contrôle des coûts associés : 30%,
3. Les initiatives de transformation : 30%,
4. L'amélioration du profil RSE du Groupe : 10%.